



du Marais poitevin *Une autre vie s'invente ici*

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 24 septembre 2024

Date de publication : 27/09/2024	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 13/09/2024	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 12 Votes : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 24 septembre 2024, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Coulon (79), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :

Pascal DUFORESTEL

Guillaume RIOU (pouvoir à Catherine TROMAS)

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :

Yveline THIBAUD (pouvoir à Gilles GAY)

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Gilles GAY

Au titre du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

Séverine VACHON

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :

Arnaud CHARPENTIER (pouvoir à Stéphane GUILLON)

Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Catherine TROMAS

Au titre des communes de Vendée :

Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Etait également présent (voix consultative) :

Xavier GARREAU, représentant des chambres d'agriculture

Candidature au LIFE PALUSTRIS portée par la Fédération départementale des Chasseurs de Vendée



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Candidature au LIFE Palustris
portée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée

Contexte

Le Parc a été sollicité par courrier du 16 janvier 2024 par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée pour être bénéficiaire associé d'un projet de financement Européen LIFE.

Ce projet, d'une durée de 6 ans, 2025-2031 a pour objectif d'améliorer l'état de conservation d'habitats naturels et d'espèces dans les sites Natura 2000 des marais de Loire-Atlantique, Vendée et Charente-Maritime. Les Fédérations des chasseurs de Loire-Atlantique et de Charente-Maritime, le PNR de Brière, le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique se sont associés à ce projet.

Le Parc a saisi l'opportunité de participer à ce projet pour valoriser les marais communaux.

Les actions du Parc porteraient sur :

- > des travaux d'entretien des marais communaux pour favoriser le pâturage : pente douce, curage, restauration d'ouvrage hydraulique, ...
- > la réalisation de suivis biologiques des prairies (valeur agronomique et diversité floristique),
- > l'accompagnement des communes et exploitants dans la mise en œuvre des pratiques agricoles favorables aux habitats et aux espèces.

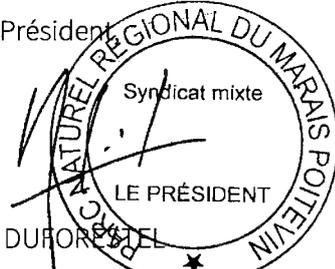
Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'autoriser le Président :

> à solliciter les fonds ADEME pour le financement de l'opération et à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Président


Pascal DUFORÉ